Rapport public Parcoursup session 2025

INSTITUT AERO FORMATIONS - BTS - Services - Tourisme - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mercredi 01 octobre 2025.

INSTITUT AERO FORMATIONS - BTS - Services - Tourisme - en apprentissage (46401)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
INSTITUT AERO FORMATIONS - BTS - Services - Tourisme - en apprentissage (46401)	Jury par défaut	Tous les candidats	20	109	7

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Le jury étudiera les bulletins pour vérifier le travail et l'assiduité	Bulletins de notes des 3 dernières années	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Le jury étudiera les pré requis en terme de niveau en langue et en aisance oral	Compétences académiques en langues et en communication	Très important
Savoir-être	Le jury évaluera l'attitude et le savoir être professionnel lors de l'entretien	Attitude professionnelle	Essentiel
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Le jury vérifiera la cohérence du projet professionnel et le niveau de motivation	Adéquation du projet professionnel	Essentiel
Engagements, activités et centres d’ intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Aucun critère défini pour ce champ d’évaluation		

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Non.

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

Absence de dossier complet : Candidats n'ayant pas soumis l'intégralité des pièces requises (bulletins de notes en particulier)
Notes très faibles dans les matières principales : Notes en dessous de la moyenne (par exemple, moyenne générale inférieure à 8 /20 ou notes très faibles en mathématiques ou en français).
Mauvaise assiduité ou comportement Absences non justifiées, retards répétés, ou des remarques négatives dans le livret scolaire
Lettre de motivation inappropriée ou incohérente Un projet professionnel peu clair, une motivation mal exprimée pour l'apprentissage, ou une lettre générée par IA.
Non-conformité avec les pré-requis de la formation Ne pas avoir un titre ou diplôme de niveau IV, validé

Les modalités d’examen des vœux

Les modalités d'examen des voeux

Les dossiers sont examinés par nos chargés de formation.
Sont examinés dans le dossier : les bulletins de notes, la cohérence du projet professionnel, la connaissance du secteur et du BTS

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n’a été mis en œuvre par la commission d’examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Deux points sont essentiels :
- la construction du projet professionnel : démontrer sa cohérence avec le choix de la formation, la connaissance du secteur (même basique), sa motivation
- le sérieux : prouver son assiduité et un travail régulier les années précédentes. Des notes moyennes ou des difficultés dans un matière peuvent ne pas être un obstacle s'il est prouvé que vous avez fait votre possible

Enfin un conseil important est de s'informer sur le diplôme choisi et sur le secteur d'activité associé. C'est un vrai plus !

Signature :
Suzanne PIERRE LOUIS,
Chef d'établissement de l'établissement INSTITUT AERO FORMATIONS